Publié le





Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 27 novembre 2023

N° 2023 / 076

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 21 novembre 2023, sous la présidence de M. Le Maire Grégoire LONG;

Etaient présents: Benoit COLIN, Alain PITON, Emmanuel ANGONIN, Rachel BOURGEOIS, Bahadir GUZEL, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, Didier BERREZ, Nathalie SAULNIER, Grégoire LONG, Serge LACROIX, Sophie CAPELLI, Eddy LUSSIANA, Sandrine NICOD, Laurence MAS

Excusés: Roseline BONDIVENNE donne pouvoir à Lauriane DAVID; David GEAY donne pouvoir à Alain PITON; Jean-Michel PEUGET donne pouvoir à Emmanuel ANGONIN; Pierre GRANDCLEMENT donne pouvoir à Grégoire LONG

Le secrétariat a été assuré par : Marie-Christine MOREL

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19	
Nombre de Membres présents : 15	Votes contre: 0	
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention: 0	

Objet : Travaux d'aménagement des espaces publics Rue Voltaire et Côte du Four – Accord-cadre : plan de financement définitif

- Vu la délibération du Conseil Municipal n°2023-060 attribuant les lots du marché de travaux Accord-cadre ;
- Vu la convention-cadre Petites Villes de Demain comprenant des actions permettant la mise en valeur des espaces publics et du patrimoine naturel et bâti (fiches action AX 1-3, AX 3-1Bis, AX 3-3 et AX 3-5) signée le 9 novembre 2022;
- Vu la convention « Centralité Rurale en Région » signée le 6 septembre 2022 avec la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- Vu le projet d'aménagement définitif établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre en phase Exécution et le bon de commande correspondant ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

- APPROUVE le plan de financement définitif comme suit :

Dépenses	Rue Voltaire et Côte du	
	Four	
	Montant HT	
	Aménagements urbains	
Honoraires	40 061,04 €	
Travaux	519 384,81 €	
Total	559 445,85 €	

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le



	c (entimune)
Recettes up noithead files	TOTAL Montant
Etat (DETR-DSIL-FNADT) – 30%	167 834 €
Région BFC – 30%	167 834 €
Département du Jura – 2%	10 000 €
SIDEC du Jura	2 769 €
Commune de Moirans-en-Montagne – 38%	211 008,85 €
min assemble on sessibilitation. Fit held nation	559 445,85 €

- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre de la DETR-DSIL-FNADT 2024 au taux maximum pour la réalisation de ces 2 opérations ;
- SOLLICITE l'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté au taux maximum pour la réalisation de ces 2 opérations ;
- **SOLLICITE** l'aide du Département du Jura au taux maximum pour la réalisation de ces 2 opérations ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Jura une autorisation de démarrage des travaux pour ces 2 opérations.
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir sur ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le secrétaire de séance Marie-Christine MOREL Pour le Maire Grégoire LONG